



CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 16 OCTOBRE 2023,
18 heures
SALLE DE LA MAIRIE



Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2023.
- Compte-rendu des décisions prises par Mr le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées au titre de l'article L.2122.-22 du code général des collectivités territoriales.
- Délibérations :
 - D.2023.50 : Bâtiment brique et silex – compte-rendu de l'étude de faisabilité
 - D.2023.51 : Salle polyvalente – demande occupation à titre gratuit
 - D.2023.52 : Chorale de Saint Nicolas de la Taille - demande de subvention exceptionnelle



Le Maire
Michel CAVELIER